

EXPORTER MON RSU, CONSEILS

Votre Rapport Social Unique (RSU) a bien été transmis : nos services en ont vérifié la complétude et validé les données. Une synthèse automatisée, regroupant les principaux indicateurs du RSU, est désormais disponible au format éditable.

Vous rencontrez des difficultés pour télécharger la synthèse ? Consultez notre fiche pratique dédiée.

1

TÉLÉCHARGEMENT DE LA SYNTHÈSE

Récupérez votre synthèse dans l'application «Données Sociales» :



Attention :

Vous pouvez avoir des blocages pour télécharger ces documents. Pour y pallier, il convient de cliquer sur l'icône en haut, à droite de la barre d'adresse internet, et autoriser l'activation des pop-ups pour le site de la plateforme données sociales. Les documents peuvent à nouveau être téléchargés et enregistrés sur votre bureau.

Le dossier que vous téléchargez sera zippé, pensez à copier-coller vos 3 documents dans un autre dossier. Garder les 3 documents, (bien que vous n'en ouvrez qu'un seul) permet d'avoir une synthèse correcte.

RSU_2023_28280037400021.:

5,1 Mo • OK

RSU_2023_28280037400021	Document texte
RSU_2023_28280037400021	Feuille de calcul Microsoft Excel
RSU_2023_28280037400021	Fichier CSV Microsoft Excel

Le fichier à ouvrir est la feuille de calcul.

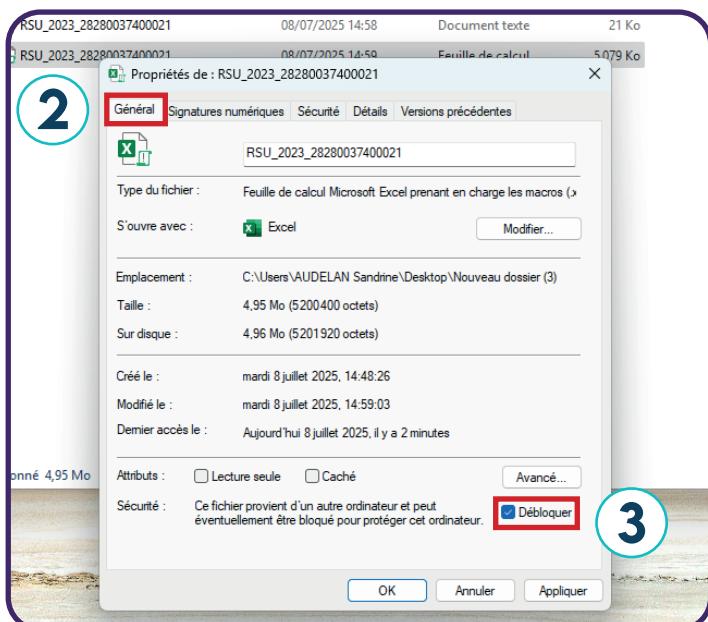
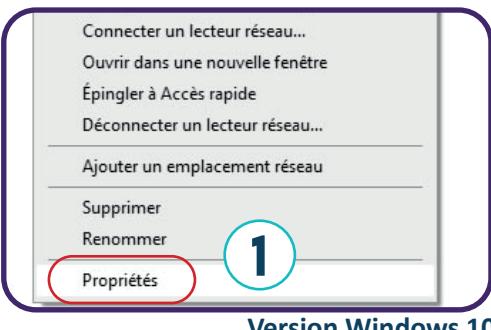
2

ACTIVATION DES MACROS

Procédure A :

Sélectionnez le document Excel puis faites un clic droit sur la souris.

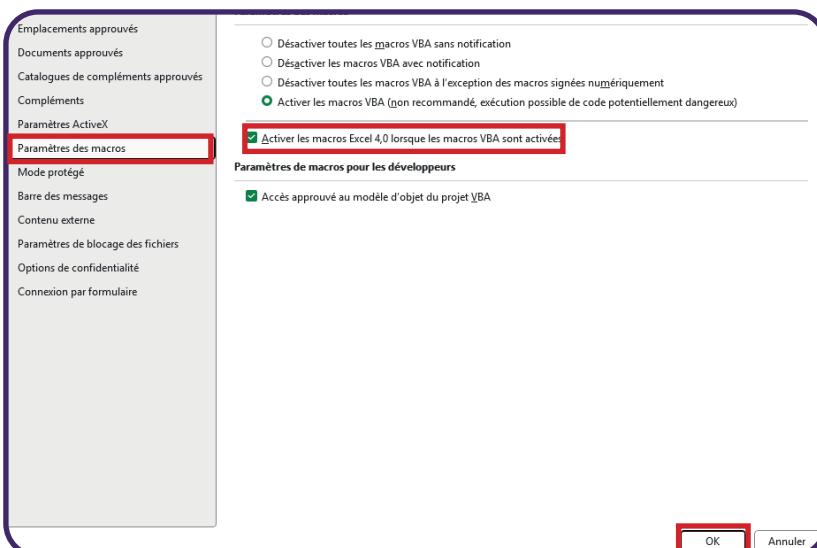
→ « Propriétés » 1 → « Général » 2 → cochez la case « débloquer ». 3



Vous pouvez relancer la procédure pour générer votre synthèse RSU.

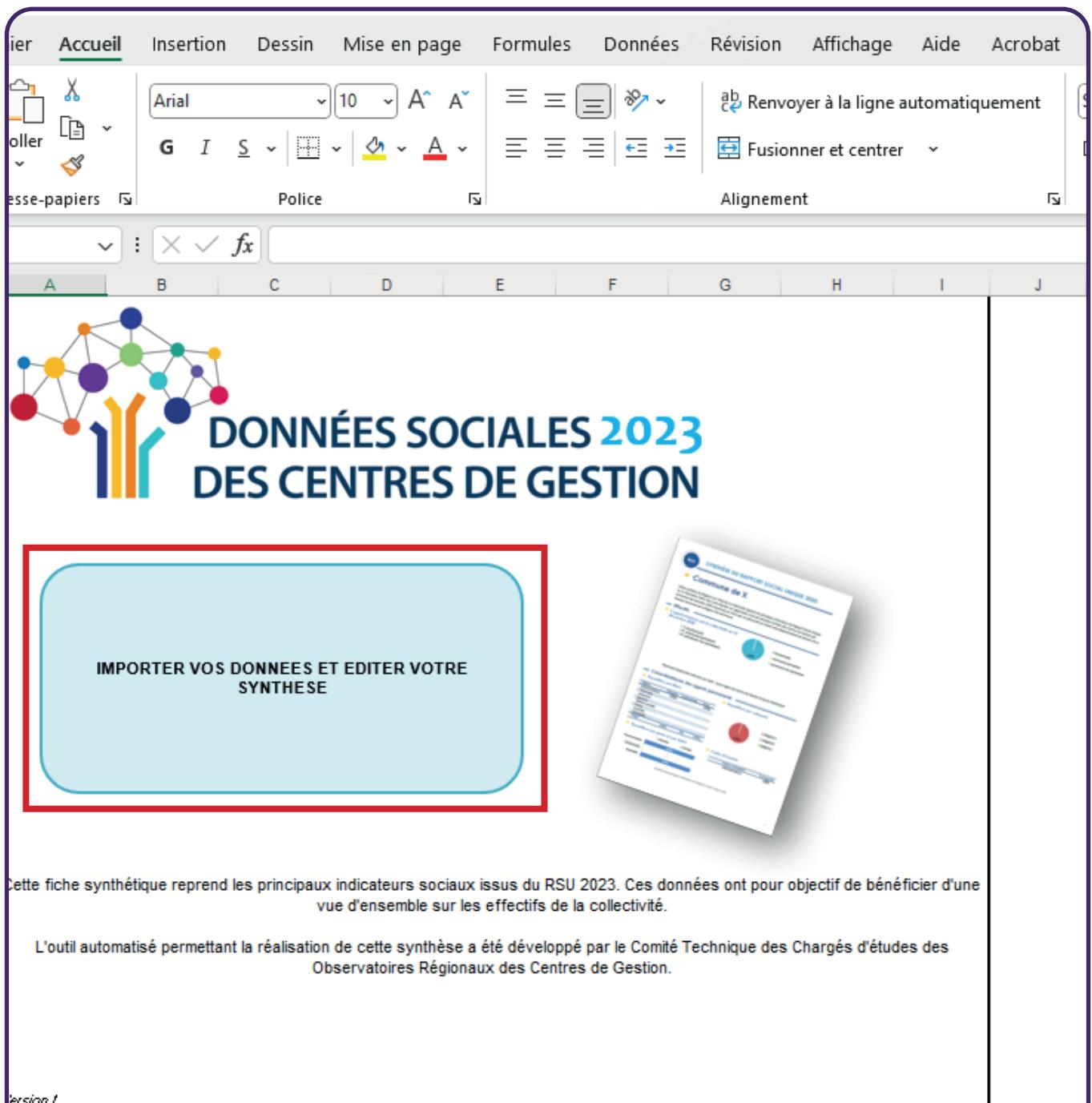
Procédure B :

Ouvrez le document Excel puis cliquez sur « Fichier » (en haut à gauche). Cliquez sur « Options » (en bas à gauche) → « Centre de gestion de confidentialité ». Après cliquez sur « Paramètres des macros » → « Activez les macros » → « OK ».



Vous pouvez relancer la procédure pour générer votre synthèse RSU.

L'encadré bleu sur le document indique que vos macros sont activés, vous pouvez éditer votre synthèse.



DONNÉES SOCIALES 2023
DES CENTRES DE GESTION

IMPORTER VOS DONNEES ET EDITER VOTRE SYNTHESE

Cette fiche synthétique reprend les principaux indicateurs sociaux issus du RSU 2023. Ces données ont pour objectif de bénéficier d'une vue d'ensemble sur les effectifs de la collectivité.

L'outil automatisé permettant la réalisation de cette synthèse a été développé par le Comité Technique des Chargés d'études des Observatoires Régionaux des Centres de Gestion.

Version 1

Votre collectivité est-elle concernée par l'index DGCL égalité femme homme ?

obligation pour les employeurs de produire un index répond à trois conditions cumulatives :
a première condition dépend de la nature juridique de la structure, ainsi un index doit être établi chaque année par les régions, les départements et le Conseil national de la fonction publique territoriale. Pour les communes et les établissements publics de coopération intercommunale cette condition s'accompagne d'un seuil de plus de 40 000 habitants en 2022 et 2023. Dans le cas des communes surclassées démographiquement, c'est la population sondée qui est prise en compte.
a deuxième condition est relative au nombre d'agents de la structure. Pour qu'une des structures mentionnées ci-dessus produise un index, celle-ci doit avoir rémunéré au moins 50 agents permanents en 2022 et 2023, et que la structure existe depuis le 1er janvier 2022.

INDEX 2023



Exporter les notes de l'INDEX

Pour toute demande de renseignement